



Validité 3 ans



Autorisation de l'employeur

Je soussigné Président de la SAS 2A protection, autorise Mme Gounant Bell suite à ses formations préalables à intervenir dans les domaines suivants:

- *Opératrice Amiante sous-section 4 amiante*
- *Technicienne de repérage amiante*
- *Technicienne de vérification APR et MPC amiante*
- *Vérification installation électrique chantier amiante*

Le Président
Mr Desplat Marc

Le 01/12/2015